

# FICHE THÉMATIQUE

# Aide aux devoirs



« Les enfants d'âge scolaire ont besoin de partenaires adultes dotés de compétences professionnelles et personnelles qui portent de l'estime à tous les enfants en tant qu'être unique et s'adressent à eux activement, « d'égal à égal », les accompagnent et les encouragent »

(Cadre de référence national, 2021, p. 62)

# Cadre légal - SEA

Le règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés prévoit dans son article 2 la prestation suivante : « des études surveillées consistant à offrir aux enfants scolarisés un cadre favorable à l'exécution des devoirs à domicile de façon autonome, dans des conditions de calme avec une surveillance et un soutien minimal ».

### Cadre légal - AP

La loi du 15 décembre 2017 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale prévoit dans le point 7 de l'article 2 que des « études surveillées consistant à la mise en place d'un cadre calme et favorable à l'exécution des devoirs à domicile » doivent être proposées, « en fonction de l'âge et des besoins des enfants pris en charge et dans leur intérêt ».

### **Définition**

Les devoirs à domicile sont des tâches confiées aux élèves par l'enseignant et à réaliser après les heures de cours. Ce sont des exercices de répétition, des corrections, des approfondissements que l'enfant est supposé pouvoir exécuter en toute autonomie.

Le but est de répéter les contenus traités en classe. La préparation des devoirs à domicile ainsi que leur correction incombent à l'enseignant en charge du domaine de développement et d'apprentissage concerné. Pour la communication avec les élèves, le SEA/AP et les parents, l'enseignant recourt au nouveau journal de classe digital « e-Bichelchen ».

Un créneau horaire fixe d'une heure par jour devra être mis en place pour permettre à l'enfant de faire ses devoirs à domicile. (Note conjointe du 07/07/22)

# Différents niveaux de l'apprentissage

### 1. Enseignement en classe

- Introduction de nouvelles matières
- Explications

### 2. Cours de rattrapage et appui pédagogique

- Prestés par l'équipe pédagogique de l'école fondamentale
- Mesures de soutien et de différenciation

### 3. Devoirs à domicile

- Exercices de répétition et/ou des corrections
- À réaliser de manière autonome, le cas échéant avec le soutien des parents ou du personnel éducatif/assistant parental

# Attitude pédagogique

« Les pédagogues sont d'importantes personnes de référence pour les enfants et les jeunes. Ils montrent à ces derniers qu'ils les respectent et leur font confiance et veillent à leur bien-être. (...) Des relations de confiance dans une atmosphère détendue et bienveillante sont essentielles pour mener à bien et de manière décontractée les processus d'apprentissage, sans aucun jugement ni contrainte en termes de performance. »

(Cadre de référence national, 2021, p. 18, p. 62)

L'attitude pédagogique de l'adulte joue un rôle fondamental afin de créer un climat de confiance et de sécurité dans lequel l'enfant se sent bien et peut faire ses devoirs en toute tranquillité.

Pour ce faire, l'enfant a besoin d'un adulte qui est :

Patient, bienveillant, attentif, valorisant et présent.

Patient – L'enfant a besoin d'un adulte à ses côtés qui fait preuve de patience, qui prend le temps de l'écouter, de répondre à ses questions en lui parlant calmement. Une atmosphère sans stress et sans agitation aide l'enfant à se concentrer et lui permet de travailler sereinement.

Bienveillant – Les devoirs peuvent représenter un réel défi pour certains enfants, c'est pourquoi il est d'autant plus important de les accompagner dans ce processus d'égal à égal et ce avec bienveillance. Il est essentiel de montrer à l'enfant qu'il peut s'adresser à l'adulte en toute confiance, qu'il ne doit pas hésiter à poser des questions ou demander de l'aide. L'enfant doit se sentir compris et ressentir que l'adulte lui apporte son soutien en cas de besoin.

Attentif – Les enfants ont besoin de toute l'attention de l'adulte. Afin d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, il est important d'être attentif à leurs humeurs et à leurs besoins. Les enfants peuvent réagir avec des comportements très différents lorsqu'une situation leur pose problème. Certains enfants sont plus bruyants et réclament plus d'attention. Tandis que d'autres enfants deviennent très silencieux, se retirent et n'osent pas demander de l'aide. Chaque enfant est différent et a donc besoin d'un accompagnement individuel. C'est le rôle de l'adulte de saisir les différents besoins des enfants et de réagir en conséquence.



Valorisant – Être valorisant signifie que les enfants perçoivent le respect que l'adulte leur témoigne. Il est essentiel pour les enfants de remarquer que leurs efforts sont valorisés, même si la tâche n'est pas parfaite ou dépourvue d'erreurs. Ce sont surtout les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage qui ont besoin d'un encouragement positif, d'estime et de reconnaissance de leurs efforts.

Présent – Les enfants ont besoin d'un adulte qui leur consacre toute son attention sans être distrait par d'autres choses ou d'autres tâches. L'adulte est disponible en tant que personne de référence lorsque les enfants ont besoin d'aide ou lorsqu'ils ont des questions.

Le climat de confiance développé grâce à cette attitude pédagogique permet de savoir, si les difficultés d'un enfant face à ses devoirs sont plutôt de nature organisationnelle ou si elles sont dues à des difficultés de compréhension. Ce climat de confiance peut encore être renforcé en s'assurant, dans la mesure du possible, à ce que l'enfant ait toujours la même personne de référence à ses côtés.

# Aménagement de l'espace

« Notre objectif est que les enfants puissent apprendre par eux-mêmes, de leur propre initiative et en y prenant plaisir. À cet effet, nous créons un environnement adapté. Nous concevons les espaces et les journées de manière à pouvoir appliquer les caractéristiques et les principes du cadre de référence à notre vie professionnelle. »

(Le rôle du pédagogue dans l'éducation non formelle, 2019, p. 14)

Il est fondamental de veiller à ce que l'atmosphère de la salle soit agréable, que l'enfant ne soit pas dérangé et puisse travailler en toute tranquillité. La salle devrait être accueillante, chaque enfant devrait avoir sa place et différentes possibilités de s'asseoir devraient être mises à disposition.

Les enfants devraient en outre avoir la possibilité de choisir eux-mêmes la façon qui leur convient le mieux pour travailler : assis à une table et sur une chaise, sur un coussin, en restant debout, etc. L'enfant travaille-t-il mieux au calme et seul, éventuellement même à l'aide d'écouteurs antibruit, ou préfère-t-il travailler en groupe ?

Chaque enfant devrait disposer de suffisamment d'espace et de surface pour utiliser le matériel dont il a besoin pour faire ses devoirs (p. ex. livres, cahiers, etc.). D'autres supports, tels que des dictionnaires, des livres de réserve, des crayons, etc. devraient également être à la disposition des enfants dans la salle des devoirs.

Il est important d'être à l'écoute des enfants, de rester flexible, de s'adapter aux enfants et d'aménager l'espace en fonction de leurs besoins. Ainsi les enfants peuvent faire leurs devoirs de la manière qui leur convient le mieux.

# Le partenariat avec les parents

Le partenariat avec les parents est un élément essentiel du travail pédagogique au sein du secteur de l'éducation non formelle. Dès la rentrée scolaire, les parents devraient recevoir toutes les informations nécessaires concernant l'organisation et le fonctionnement quotidien de l'aide aux devoirs. Cet échange permettra également d'être à l'écoute des questions, des attentes et des inquiétudes des parents.

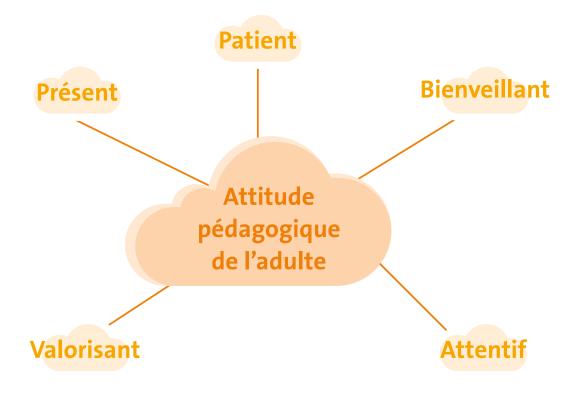
L'introduction du nouveau journal de classe digital « e-Bichelchen » a pour but d'assurer une meilleure transparence et une amélioration de la communication entre les différents acteurs impliqués (parents, SEA/AP, école). Ainsi chaque personne concernée disposera à tout moment des mêmes informations. Les parents sont donc automatiquement informés si l'enfant a fait ses devoirs et s'il y a éventuellement rencontré des difficultés. Le journal de classe digital ne remplacera en aucun cas l'échange quotidien avec les parents. Celui-ci restera indispensable pour un partenariat de qualité et de confiance avec les parents. Lors de ces entretiens quotidiens, les informations sur les devoirs ne constituent qu'une partie de l'échange, la communication des expériences positives que l'enfant a vécu durant la journée est essentielle.

# La coopération avec l'école

Une préparation optimale de l'aide aux devoirs nécessite un bon échange d'informations avec le personnel enseignant de l'école en début d'année scolaire. En partageant dès le départ les informations les plus importantes avec tous les acteurs concernés, l'aide aux devoirs peut être planifiée le plus efficacement possible. Il s'agit ici de clarifier à l'avance les prestations que les différentes parties peuvent ou ne peuvent pas fournir, et de discuter préalablement des attentes respectives.

La tâche de l'adulte responsable de l'aide aux devoirs consiste à soutenir l'enfant dans l'organisation de ses devoirs et à reformuler les questions si l'enfant ne comprend pas la consigne. Cette personne vérifie, avec l'enfant, s'il a fait tous ses devoirs et ils cochent, ensemble, les exercices effectués dans le journal de classe digital « e-Bichelchen ».

La mission n'est pas de corriger les devoirs ou d'expliquer à l'enfant une matière qu'il n'a pas comprise. Si un enfant a des difficultés à faire ses devoirs, l'adulte le notera dans le journal de classe digital. Il s'agit là d'un retour d'information important pour le personnel enseignant qui, grâce à ces observations, pourra dès le lendemain donner à l'enfant des explications supplémentaires sur la matière qu'il n'a pas comprise.



Notes	
i.	
l i	
I I I	
1	
-  -	
i I I	

# Sources et bibliographie

### **Photos**

- Ollinger, B. (Billart.net) (o.J.). Devoirs. Service national de la jeunesse.
- Stock.Adobe. Photos de Robert Kneschke et Racle Fotodesign. https://www.stock.adobe.com/

### **Sources / Littérature**

- Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. MENJE, 2021
- Note conjointe aux personnels enseignant et éducatif concernant la mise en œuvre de l'aide aux devoirs (Hausaufgabenhëllef) dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés à partir de la rentrée scolaire 2022/2023 du 7 juillet 2022

### **Publications du SNJ**

• Le rôle du pédagogue dans l'éducation non formelle. SNJ, 2019.

